

Investir sans financer les combustibles fossiles

Texte de : Bruno Detuncq - 2018-01-30

Qu'est-ce qu'un investissement éthique?

Investir de façon éthique c'est intégrer des critères sociaux et environnementaux dans les décisions d'investissement d'un individu ou d'une caisse de retraite collective. Ces critères complètent ceux qui ont rapport à la performance économique et financière des investissements. Cet ajout devient de plus en plus important. En effet, les caisses de retraite sont aujourd'hui des acteurs majeurs dans le développement économique. Ainsi, choisir dès maintenant les secteurs et les comportements que l'on souhaite soutenir par l'investissement va contribuer à façonner le monde de demain. Il est donc plus que souhaitable de se tourner vers des investissements éthiques qui participent à la promotion d'un développement plus humain.

Mais qu'est-ce qu'un « fonds éthique » ? Pour le moment, ce terme n'est pas réglementé. Aucune loi ne l'encadre. Il est ainsi assez facile d'affubler tout investissement de cette épithète qui procure une validation morale, mais qui, trop souvent, n'est qu'au service d'un positionnement marketing. Se tourner vers ce type d'investissements demande donc une grande vigilance, c'est pourquoi il faut utiliser des critères quantifiables et passer par un processus de vérification qui démontre le sérieux de la démarche.

Les fonds peuvent être classés selon leur souci éthique : critères généraux, critères uniquement sociaux, critères uniquement environnementaux, ou cumul de toutes ces approches. Dans la démarche actuelle, les critères environnementaux seront principalement analysés, mais il faut espérer que les critères sociaux soient minimalement vérifiés pour éviter que des fonds soient placés dans des industries dont le portefeuille contienne des actifs dans l'industrie du tabac, des jeux d'argent, de l'armement ou toute autre activité portant atteinte à l'intégrité des personnes.

Un autre type de classement peut aussi être appliqué aux fonds de placement éthiques, celui-ci fait alors appel au mode d'analyse des critères. Nous ne mentionnerons ici que les deux premières classes. Il y a tout d'abord les fonds de la première génération qui ne reposent que sur des critères négatifs, c'est-à-dire que les entreprises qui proposent certains produits ou services ou qui sont actives dans certains secteurs se voient exclues d'office. Ce premier niveau est assez simple à mettre en place. Il s'agit de décider qu'un secteur d'activité doit être exclu, par exemple les compagnies œuvrant dans le secteur des combustibles fossiles, et alors de ne pas placer de fonds dans ces firmes.

Au contraire, les fonds de la deuxième génération formulent, eux, des critères positifs. Il peut s'agir, par exemple, d'entreprises qui émettent peu de CO₂ ou qui produisent des énergies alternatives ou encore qui sont des employeurs ayant démontré un haut niveau de respect de leur personnel et des communautés avec lesquelles elles font affaire. Ce niveau est plus exigeant en termes de travail d'analyse, il faut au départ élaborer les critères spécifiques d'un thème choisi pour quantifier la performance des entreprises sur ce thème et procéder à l'étude des données de cette entreprise afin de voir si elle atteint un seuil minimal au-dessus duquel l'investissement peut être fait. Enfin, un suivi doit être effectué d'année en année pour s'assurer que le seuil est toujours atteint.

De la nécessité de cesser d'investir dans les combustibles fossiles

Avant de poursuivre, il convient d'expliquer en quoi il est important, voire primordial, de décarboniser les fonds de retraite de Polytechnique. Rappelons avant tout que près de 80 % de tous les gaz à effet de serre produits par les humains proviennent de l'utilisation des *combustibles fossiles*. Cette appellation regroupe aussi bien le charbon que le gaz naturel et le pétrole, et ce, tant sous leur forme conventionnelle que non-conventionnelle d'extraction. Les sables bitumineux ainsi que le gaz de schiste sont donc inclus dans cette liste. Le reste (environ 20% des gaz à effet de serre) est généré par la déforestation et par l'agriculture.

Malgré que le CO₂ ne soit pas le plus puissant des gaz à effet de serre par molécule, il est, globalement, celui qui a le plus d'impact sur le climat de tous les gaz produits par les humains, la masse totale jouant en sa faveur. Si une partie du CO₂ émis par les humains (environ 50 %) est séquestrée naturellement par les océans et par la végétation terrestre, la seconde moitié, elle, s'accumule nécessairement dans l'atmosphère, ce qui fait augmenter la concentration d'année en année. Ainsi, la conséquence directe des émissions mondiales de CO₂ est une augmentation considérable de la concentration de ce gaz dans l'atmosphère depuis le début de l'ère industrielle.

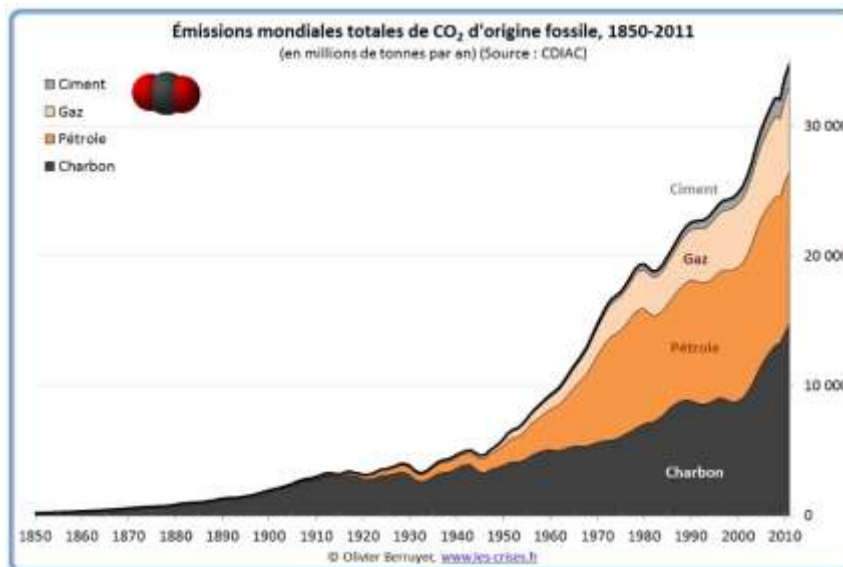


Figure-1 : Émissions mondiales de CO₂ provenant de combustibles fossiles de 1850 à 2011¹

En effet, des mesures prises dans les glaces du Groenland et de l'Antarctique démontrent que la concentration de CO₂ était de 280 ppm en 1700 et qu'elle est restée presque stable jusqu'en 1800, puis a connu une lente croissance jusque vers les années 1950. Sur la figure 1 ci-dessus, on peut remarquer qu'à cette date survient un changement majeur de la courbe des émissions mondiales de CO₂ provenant de combustibles fossiles, ce qui correspond directement à la forte augmentation de la consommation de combustibles fossiles à partir de cette époque. Deux facteurs concourent à ce phénomène : un accroissement rapide de la population mondiale - qui a doublé entre 1950 et l'an 2000 - et une augmentation importante de la consommation de biens et de services - et donc d'énergie - par habitant, principalement dans les pays développés de l'hémisphère nord. La concentration mesurée de CO₂ le 3 juin 2017 a été de 409 ppm et rien ne semble vouloir indiquer un plafonnement.

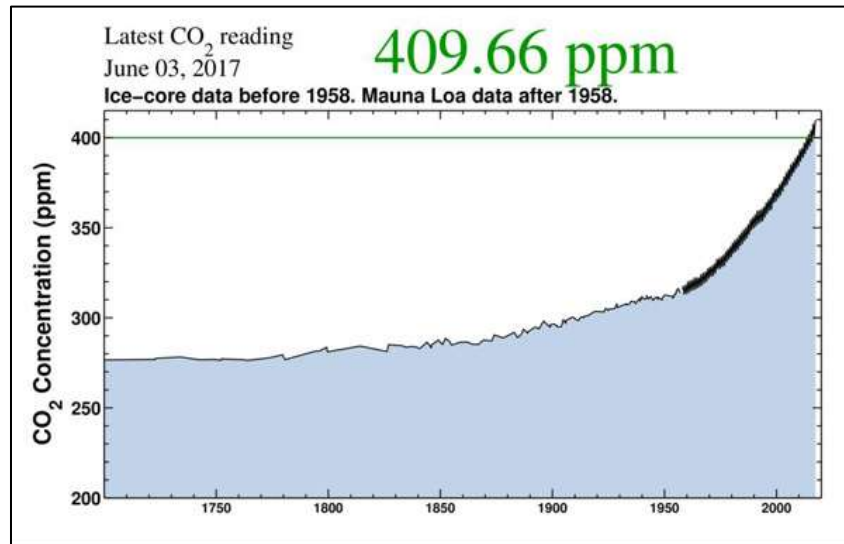


Figure-2 : Courbe de Keeling , concentration de CO₂ dans l’atmosphère entre 1700 et 2017 ²

On constate donc que l’augmentation en terme relatif est de 46 %, ce qui, en seulement 217 ans, est énorme, mais c’est surtout du jamais vu dans l’histoire des 800 000 dernières années de la Terre (voir études du GIEC). Enfin, il est à noter que le CO₂ n’est pas le seul gaz à effet de serre généré par l’humanité. Plusieurs autres gaz doivent être considérés, notamment le méthane (CH₄) et l’oxyde nitreux (N₂O), pour ne nommer que ceux-là.

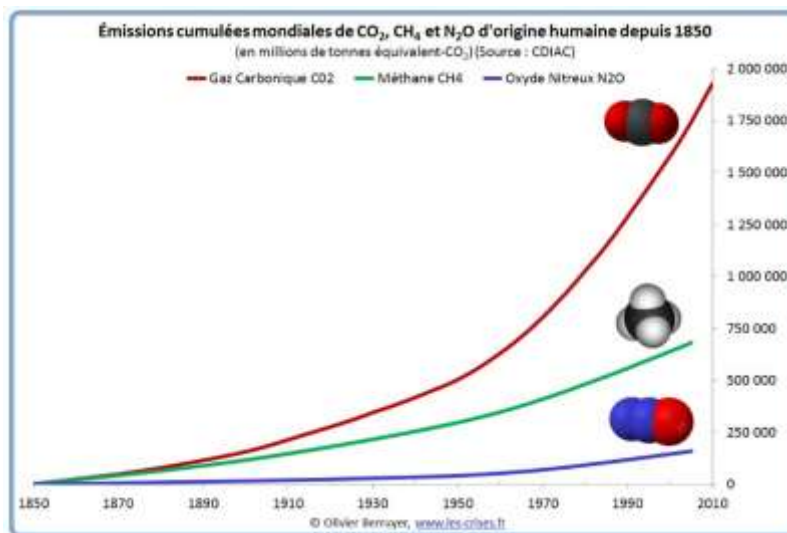


Figure-3 : Émissions cumulées de CO₂ , CH₄ , N₂O dans l’atmosphère entre 1850 et 2010. ³

Or, cette augmentation drastique de la concentration des gaz à effets de serre dans l’atmosphère induit obligatoirement une augmentation de la température moyenne de la planète et un dérèglement du climat global. Le graphique de la figure 4 ci-dessous nous permet de constater que la courbe de la température, depuis le début du vingtième siècle, présente une augmentation analogue à celle des émissions de gaz à effets de serre. L’évolution de la température ne fait plus de doute et toutes les grandes institutions qui l’analysent en arrivent aux mêmes conclusions. Ce réchauffement global se caractérise localement par des modifications importantes de la pluviosité. Certaines zones deviennent ainsi plus arides, donc impropres à l’agriculture tandis que d’autres zones voient leur

quantité de pluie augmenter significativement, ce qui met en danger leur sécurité. À titre d'exemple, les ouragans de l'été 2017 ont été particulièrement dévastateurs avec un bilan de plus de 800 morts et des dommages aux habitations et aux infrastructures évalués en première analyse à plus de 200 milliards de dollars.

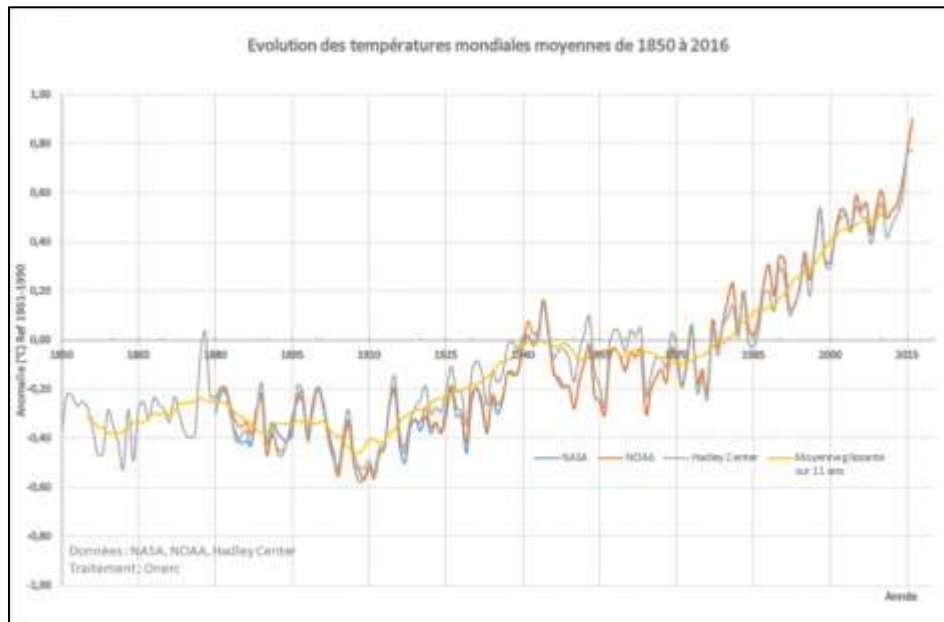


Figure-4 : Évolution de la température moyenne mondiale.⁴

En plus de l'augmentation de la température moyenne, de nombreux autres signes nous font voir que le climat change, que ce soit la fonte des glaces en Arctique, la fonte des glaciers terrestres, l'avancement des saisons agricoles et des récoltes, la migration vers le nord de nombreux animaux, d'insectes porteurs de maladies et des plantes, l'augmentation de la température et du niveau des mers, ainsi que l'acidification des océans par la dilution du CO₂ qui se transforme en acide carbonique, acide faible, mais actif.

En décembre 2015, 195 pays ont signé l'Accord de Paris. L'objectif global de celui-ci est d'atteindre la neutralité carbone afin de contenir le réchauffement climatique « bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et, si possible, de limiter la hausse des températures à 1,5 °C » (voir article 2 en page 24)⁵. Il est stipulé à l'article 4 (en page 25) de cet accord que : « les Parties cherchent à parvenir au plafonnement mondial des émissions de gaz à effet de serre dans les meilleurs délais, et à opérer par la suite des réductions rapidement de façon à parvenir à un équilibre entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions par les puits de gaz à effet de serre au cours de la deuxième moitié du siècle ». C'est ce qu'on appelle le « zéro émission net » : diminuer nos émissions de GES pour qu'elles soient compensées par l'absorption qu'effectuent les forêts, les océans, et marginalement, par les techniques de capture et stockage du carbone, solutions techniques controversées. Le texte de l'Accord indique cependant « que les niveaux des émissions globales de gaz à effet de serre en 2030 estimés sur la base des contributions prévues déterminées au niveau national ne sont pas compatibles avec des scénarios prévoyant une hausse de la température de 2 °C, mais se traduisent par un niveau prévisible d'émissions globales de 55 gigatonnes de GES, et que des efforts de réduction des émissions beaucoup plus importants seront nécessaires, permettant de ramener les émissions à 40 gigatonnes » (voir page 4 de l'Accord de Paris). En d'autres termes, nous ne sommes pas sur la bonne route pour atteindre une cible minimale permettant d'éviter un dérèglement important du climat mondial.

Difficultés d’entreprendre la décarbonisation des fonds de retraite

Le programme est vaste et impose des modifications majeures à l’économie, car il n’y a plus que 32 ans qui nous séparent du milieu du 21^e siècle et beaucoup de freins et d’inertie persistent encore dans le système économique mondial. Un premier fait majeur à considérer est l’augmentation continue de la population mondiale. En effet, selon l’ONU, celle-ci devrait avoisiner les 9,6 milliards d’individus en 2050 ⁶. Alors que l’accès à des technologies à faibles émissions de carbone est encore très peu accessible aux populations du Sud, de flagrantes crispations idéologiques et un désir de conserver les habitudes de vie des populations du Nord peuvent contribuer à retarder la transition énergétique. La politique énergétique des États-Unis depuis l’arrivée de Donald Trump à la présidence en est un exemple éloquent, mais il n’est pas le seul.

À titre d’exemple local de refus de voir la réalité, citons une étude publiée récemment par l’École des Hautes Études Commerciales (voir figure-5) qui conclue à une préférence croissante des Québécois pour les véhicules lourds plus énergivores, malgré la mise en place par le gouvernement du Québec d’une stratégie d’électrification des transports et les appels pour une économie d’énergie. Le nombre de camions légers pour passagers (VUS) a ainsi augmenté sur les routes de près de 200% de 1990 à 2015. En 2014, pour la première fois, les ventes de camions ont dépassé celles des voitures au Québec. En revanche, on ne dénombre pour cette même année que 11 619 véhicules électriques et hybrides rechargeables vendus, ce qui ne représente que 0,2 % de la flotte des véhicules personnels. Ces tendances ne sont pas favorables à l’atteinte des cibles que le gouvernement du Québec a définies et qui visent à réduire la consommation de produits pétroliers de 40 % en 2030 afin d’entraîner une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les mêmes proportions.

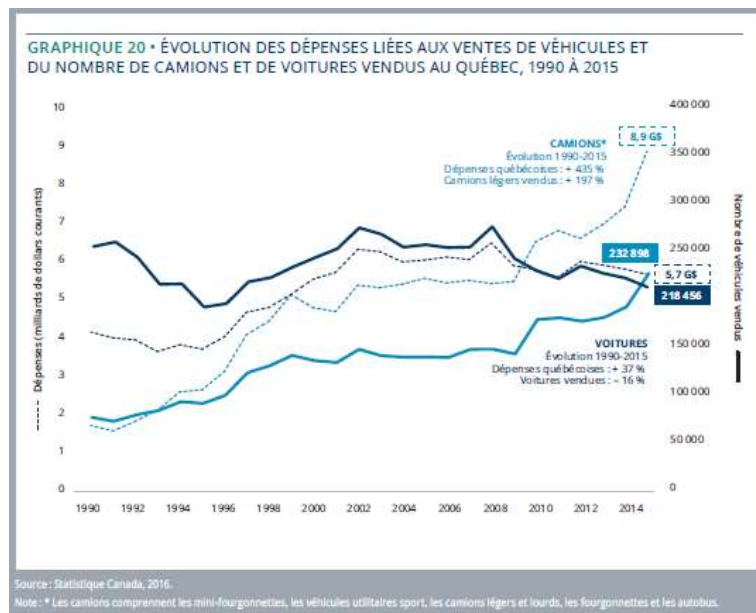


Figure - 5 : Évolution des ventes de véhicules au Québec entre 1990 et 2015 ⁷

Pourtant, qui a vraiment besoin d’un VUS pour ses besoins quotidiens ? On peut supposer qu’une pression sur l’inconscient individuel et collectif, due à un battage publicitaire important et très ciblé, est à la source de ce comportement très peu rationnel. En effet, l’inconscient humain est malheureusement très malléable et la publicité a démontré sa grande efficacité à modifier les désirs et à en faire naître de nouveaux, même là où l’environnement est le grand perdant. Il semble

pertinent d'introduire ici une notion relevant des sciences humaines, la « **dissonance cognitive** », qui désigne en psychologie la tension interne qui s'installe entre pensées, croyances, émotions et attitudes d'un individu lorsqu'elles entrent en contradiction les unes avec les autres. Une personne peut très bien avoir une sensibilité aux problèmes environnementaux, mais peut, en même temps, avoir un désir de paraître qui se matérialise par l'achat d'un gros "VUS". Cette contradiction plus qu'apparente crée une dissonance cognitive qui doit être résolue, au moins en partie, par l'utilisation de différents mécanismes, qui ont cependant tous pour finalité de justifier cette incohérence sans avoir à la confronter réellement. C'est ici que la publicité prend toute son importance et fournit aux acheteurs les justifications en hiérarchisant un système de valeurs où, dans le cas des véhicules, la (pseudo) liberté prédomine sur toutes les autres considérations.

L'économiste et sociologue américain Vance Packard a été l'un des premiers intellectuels à analyser le pouvoir des médias. Son livre 'La persuasion clandestine' (*The Hidden Persuaders*), édité en 1957, dénonce l'influence croissante, dans la société américaine, des techniques mises au point pour le compte des agences publicitaires par les Instituts de "Recherches des motivations". Il dénonce le fait que ces agences étudient le comportement des citoyens non seulement pour les inciter, à leur insu, à acheter tel ou tel produit, mais aussi pour modifier leurs choix politiques. De nombreuses autres études ont été faites depuis, et le constat est essentiellement le même : la publicité vise à transformer un objet en désir inconscient.

Ce qui est préoccupant, c'est que la publicité est de plus en plus omniprésente dans la vie de tous les jours, les médias sociaux en sont saturés et ce n'est pas un hasard, les résultats prouvent leur efficacité. Or, selon le site 'The Economic Time', l'industrie automobile américaine est le secteur qui investit le plus en publicité aux États-Unis et chaque année, on constate une croissance des dépenses de cette activité. En 2016, un montant global de 44 milliards de dollars y a été investi, ce qui représente une hausse de 2,8 % par rapport à l'année précédente. De plus, les analyses marketing démontrent que le type de véhicules qui est l'objet du plus grand nombre de publicités est le VUS, les différentes compagnies proposant toutes, prioritairement, ces véhicules dans leur publicité. La raison en est simple, c'est le type de véhicule qui permet d'obtenir la marge de profit la plus élevée. Pourtant, ces VUS, en raison du poids et de la puissance de leur moteur, consomment plus que les petites voitures. On constate donc que la modification du profil de consommation n'est plus simplement une lutte entre industriels, il a un impact majeur sur l'environnement, et sur le climat en particulier. Mais ce qui est le plus important pour l'industrie automobile est que les consommateurs continuent à consommer des produits dont, en tant que citoyens, ils n'ont pas besoin. L'usine à rêve est bien argentée.

Ce court exposé concernant l'industrie automobile et la publicité de ce secteur a pour but d'illustrer la cohérence interne du système et son refus à intégrer les menaces sur le plan de l'environnement. Plus globalement, une autre composante essentielle du système économique actuel nous permet de constater que la culture d'entreprise des agences de placement est définie par une idéologie de profits à court terme où l'environnement n'a pas de place, sauf comme réceptacle des déchets et des émissions. Cette culture d'entreprise est souvent formatée par des modes passagères, des tendances qui faussent les perceptions, des appréciations subjectives et non fondées sur la science. Une démonstration récente en est donnée par l'engouement dans les années 2000 pour les papiers commerciaux adossés à des actifs et qui résulta, en 2008, à une perte énorme pour une multitude de caisses de retraite, dont plus de 40 milliards pour la Caisse de dépôt et placement du Québec. Un travail important est donc à faire pour changer les mentalités de ces firmes qui se croient toutes puissantes et invulnérables, mais qui n'ont pas un jugement toujours très rationnel. Ainsi, la dissonance cognitive n'est pas seulement un problème des citoyens individuels, elle est également à

l'œuvre au niveau des firmes de financement, de publicité et de fabrication des objets de consommation.

L'irrationnel humain est toujours à prendre en compte dans ce type de dossier. À titre d'exemple, si une personne a un soupçon de maladie grave, disons un cancer des poumons, cette personne demande généralement rapidement un rendez-vous chez un médecin pour vérifier son état de santé et si la maladie est avérée, elle demande une prise en charge médicale et une thérapie afin de retrouver l'état de santé satisfaisant. Ceci représente le comportement auquel on s'attend d'une personne normale. Mais il arrive que certaines personnes, disons un fumeur de cigarettes invétéré, refuse de voir que son état de santé se dégrade et veut continuer à fumer coûte que coûte et refuse donc l'avis médical basé sur la science. Une partie de l'humanité a ce même comportement face à l'état de la planète et nie tout problème. Cette partie de la population entraîne toute l'humanité vers un état de plus grande dégradation. Il faut travailler à renverser ce dérapage.

Un désinvestissement en marche

L'article 2 de l'Accord de Paris fait explicitement référence au désinvestissement des énergies fossiles. En effet, il y est indiqué que « le présent Accord vise à renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques, notamment en rendant les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques. » Ce texte est donc très clair sur la voie à suivre. Déjà, de nombreux organismes et comités de citoyens se sont formés depuis quelques années pour exiger des changements de la part des décideurs, tant publics que privés. Un organisme a particulièrement bien réussi à rejoindre un grand nombre de citoyens de par le monde, il s'agit de « 350.org »⁸ qui a été fondé à New York en 2007 par le journaliste, auteur et militant écologiste Bill McKibben ainsi que des universitaires américains, et qui est actuellement actif dans plus de 180 pays. Le nom de l'association provient du seuil de 350 ppm de CO₂ dans l'atmosphère défini notamment par le climatologue américain James Hansen, ancien directeur *Goddard Institute for Space Studies* de la NASA, comme taux maximum à ne pas dépasser pour éviter un réchauffement climatique trop important, ce taux étant en 2017, on se rappelle, de 409 ppm. Il faut donc maintenant tenter de redescendre à 350 ppm et ce, le plus tôt possible.

La campagne mondiale qu'a lancée 350.org a à ce jour mené 696 institutions et près de 60 000 individus, représentant près de 5 500 milliards \$ en actifs, à désinvestir des combustibles fossiles. Plus de 100 institutions d'enseignement ont déjà entrepris de cesser d'investir dans ce secteur, et 582 campagnes de désinvestissement ont été lancées sur des campus à travers le monde, incluant 25 universités canadiennes, dont l'Université de Montréal, l'Université McGill, l'Université Concordia et l'Université de Sherbrooke. De son côté, l'Université Laval se donne cinq ans pour sortir sa fondation des investissements dans les combustibles fossiles. Un comité de suivi incluant les étudiants a été formé, et l'université explorera également la possibilité de désinvestir ses fonds de pension. Le Royaume-Uni reste le pays le plus dynamique à ce sujet avec 43 universités qui ont entrepris de désinvestir. De grandes universités comme la London School of Economics, Oxford, Stanford et Yale aux États-Unis ont amorcé leur démarche vers un désinvestissement complet - en se retirant de tous les combustibles fossiles - ou encore partiel, en se retirant du charbon et des sables bitumineux qui sont les combustibles les plus nocifs pour l'environnement.

De nombreux autres exemples nous permettent de croire que nous avançons peu à peu vers un désinvestissement global : le plus grand fonds souverain au monde, celui de la Norvège, s'est retiré du charbon et des sables bitumineux; le Rockefeller Brothers Fund, la fondation des héritiers Rockefeller dont la fortune s'est construite sur le pétrole, est sorti des énergies fossiles ; la

Californie a quant à elle adopté une loi qui oblige ses deux grands fonds de pension, CalPERS et CalSTRS, à désinvestir. De même, de nombreux fonds de pension de municipalités et de compagnies privées se sont joints au mouvement. Plus près de nous, le Fonds de solidarité FTQ a annoncé, à l'occasion de son assemblée générale annuelle des actionnaires, samedi le 30 septembre 2017, à Montréal, qu'il s'est départi de ses placements dans le secteur du charbon. Certains organismes en sont ainsi à des promesses de désinvestissement, d'autres ont avancé plus rapidement sur la voie de la décarbonisation. Chose certaine, le mouvement a pris beaucoup d'ampleur depuis 2014 et l'Accord de Paris produit une accélération de ce mouvement. Ainsi, lors de la conférence qui s'est tenue à Paris le 12 décembre 2017 et qui s'intitule 'One Planet Summit', la Banque Mondiale a publié un communiqué dans lequel il est stipulé que⁹ : « [le] Groupe [de la Banque mondiale] cessera de financer les activités en amont du secteur pétrolier et gazier après 2019 ». Ceci recouvre toutes les activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures. Corollaire de cette déclaration, la Banque Mondiale précise dans ce même communiqué que « [le] Groupe de la Banque mondiale fait tout son possible pour que la responsabilité climatique soit intégrée à l'ensemble de ses activités ». Ces deux affirmations sont donc un signal très fort transmis au secteur financier mondial qui induira obligatoirement un changement de comportement des groupes investisseurs.

Cette vague de désinvestissement ne fait que commencer. Elle va s'amplifier considérablement, surtout avec les nouvelles politiques énergétiques de la Chine qui aura d'ici peu un impact majeur sur les cours du pétrole. Les fonds d'investissement qui prendront trop de temps à se retirer seront les plus pénalisés. Un rapport publié en 2015 par le centre énergétique de l'Institut de recherche national chinois sur l'énergie renouvelable avance que 60 % de l'énergie primaire de Chine pourrait être produite par des énergies renouvelables en 2050. C'est une décision politique qui répond à un impératif environnemental, mais qui a une retombée majeure sur le plan économique.

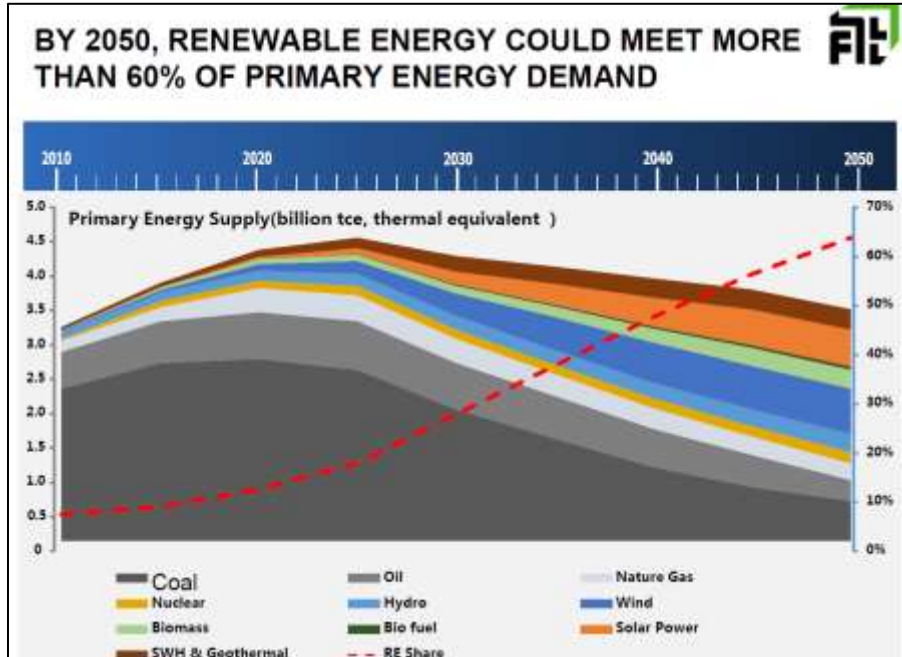


Figure - 6 : Évolution des sources d'énergie primaires en Chine entre 2010 et 2050¹⁰

De plus, la France, l'Angleterre ainsi que l'Allemagne ont, elles aussi, des politiques qui visent à réduire leur dépendance au pétrole, dont un volet implique l'électrification des transports. Tous ces phénomènes ne peuvent que réduire la demande en pétrole à moyen terme. De plus, le prix du pétrole subit de multiples influences, que ce soit en réponse à des bouleversements politiques,

comme celui précité, le retour dans le marché de l’Iran, le dumping pratiqué par certains pays, ou encore, la concurrence de plus en plus importante des énergies renouvelables. Un autre phénomène à prendre en ligne de compte concernant le pétrole est l’épuisement des réserves dites conventionnelles. Les nouvelles ressources proviennent surtout du pétrole de type non conventionnel, comme les sables bitumineux, le pétrole de grande profondeur, ou encore le pétrole de schiste. Toutes ces formes se caractérisent par des coûts d’exploration et d’exploitation de plus en plus élevés et par un taux de retour énergétique (EROI en anglais) de plus en plus faible.

Si l’on en croit les estimations de l’Agence Internationale de l’Énergie, la part du pétrole dans le mix énergétique mondial devrait diminuer de 31 % en 2011 à 27 % en 2035, puis diminuer plus rapidement d’ici 2050. Les prix vont donc continuer à osciller, mais la tendance à la baisse devrait se poursuivre globalement.

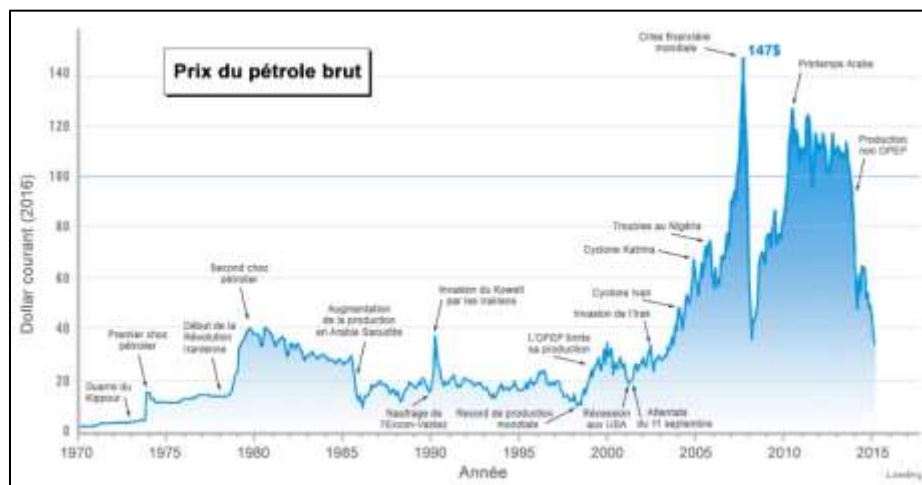


Figure – 7 : Variation du prix du pétrole de 1970 à 2015¹¹

Tout porte à croire qu’il en sera ainsi aussi pour les réserves de gaz naturel. En effet, celles-ci subissent la même évolution que celle du pétrole : épuisement des réserves conventionnelles et développement de réserves non conventionnelles plus coûteuses, à taux de retour énergétique plus faible et à durée de vie par puits très courte. Dans ce cas-ci, le terme gaz naturel non conventionnel recouvre le gaz de schiste, le gaz de régions arctiques et le gaz de grande profondeur. Dans le cas du gaz de schiste, il faut également mentionner que les fuites de méthane par les colonnes des puits de forage ou par les failles dans le sol, créent un problème supplémentaire important, le méthane ayant une capacité de réchauffement 25 fois supérieure par molécule à celui du CO₂. Plus il y aura de puits, plus il y aura de grandes quantités de méthane qui s’échapperont dans l’atmosphère, ce qui contribuera à accélérer le phénomène du réchauffement du climat.

Du côté du charbon, il est à noter que Peabody¹², le premier producteur américain, s’est officiellement placé sous la protection de la loi américaine sur les faillites en 2016. La compagnie a accumulé une dette de 6,3 milliards de dollars et n’est plus en mesure de faire face à ses engagements. Depuis 2012, plus de 50 producteurs américains de charbon se sont également déclarés en faillite afin de pouvoir trouver une solution avec leurs créanciers. L’essor du gaz de schiste, la diminution des importations chinoises et la baisse du prix des énergies renouvelables ont pénalisé la filière du charbon. L’avenir ne semble pas permettre un redressement.

Vers une décarbonisation du fonds de retraite : de nouvelles avenues énergétiques

Comme cela est montré dans les paragraphes précédents, l'industrie des combustibles fossiles vit des moments difficiles, mais en contrepartie, les énergies renouvelables sont elles, en plein essor. À la fin de 2016, la capacité mondiale d'énergie renouvelable a franchi pour la première fois la barre de 2 000 gigawatts (2 017 GW exactement), soit une progression de 8,7 % sur un an, de même niveau que celle enregistrée en 2015. Si un peu plus de la moitié de ce potentiel reste assuré par la filière hydroélectrique, le développement actuel du secteur est principalement dû au solaire photovoltaïque (303 GW, + 33 %) et à l'éolien (487 GW, + 12,5 %), qui comptent à eux deux pour plus de 80 % dans cette croissance.

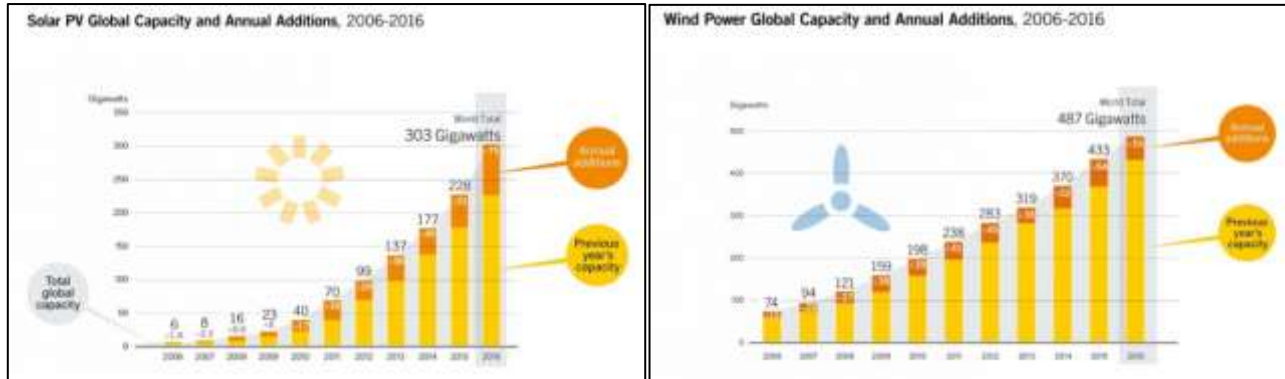


Figure -7 : Progression mondiale des énergies solaire et éolienne entre 2006 et 2016¹³

La croissance des énergies renouvelables entraîne plusieurs effets déjà très perceptibles. Les émissions de CO₂ mondiales semblent tendre vers un plateau depuis deux ans, ce qui n'empêche malheureusement pas le climat de continuer à évoluer à la hausse, car la masse totale de gaz carbonique présente dans l'atmosphère continue d'augmenter d'année en année. Ainsi, en investissant dans les combustibles fossiles, on se trouve soit à nier la science du climat, ce qui est aberrant compte tenu des connaissances accumulées, soit à financer l'échec de la lutte aux changements climatiques, ce qui est intenable au plan éthique. Si le phénomène du dérèglement du climat est reconnu par une institution, celle-ci doit agir en conformité avec cette reconnaissance, autrement nous nageons en plein dans une dissonance cognitive !!

Depuis quelques années, la multiplication des travaux portant sur les risques financiers liés aux actifs fossiles a fourni de nouveaux arguments pour le désinvestissement. La théorie de la « bulle carbone », reprise et mise en avant par le mouvement, part du constat selon lequel le respect de l'objectif de 2°C d'augmentation de la température implique qu'une quantité limitée de GES puisse être émise à l'horizon de 2050 (on parle de « budget carbone »), ce qui signifie qu'une partie importante des réserves de combustibles fossiles doit rester dans le sol (jusqu'à 80 % selon certaines études). Or, dans la mesure où le volume déclaré des réserves de combustibles des entreprises du secteur détermine largement leur valorisation boursière, cela implique que les actifs fossiles sont actuellement surévalués. Cette surévaluation peut entraîner à terme la formation d'une bulle spéculative, et les investissements opérés dans le secteur seraient voués à être dévalorisés rapidement une fois la bulle éclatée. Le rapport de Sir Nicholas Stern est éloquent à ce sujet. Dans tous les cas, les débats autour de la bulle carbone ont contribué à pousser certains investisseurs à analyser les actifs fossiles en tant que risque d'investissement et à appeler à la création de structures de placement permettant d'isoler ces actifs au sein de portefeuilles plus larges.

Les étapes vers le désinvestissement

Il est impossible de désinvestir rapidement des sommes considérables. C'est pour cela que le travail doit commencer dès maintenant et suivre un processus rigoureux. Mentionnons les grandes étapes du processus de désinvestissement pour un fonds de retraite :

- Il est nécessaire en tout premier lieu de transmettre aux différents acteurs impliqués toute l'information leur permettant de comprendre les enjeux en cause et de créer une motivation de changement qui soit collective. Cette transmission de l'information est l'étape la plus importante et la plus délicate.
- Il faut ensuite faire un diagnostic pour identifier les sommes et pourcentages des investissements reliés aux combustibles fossiles pour un fonds de retraite particulier. Il s'agit donc de quantifier le problème.
- Puis il faut définir une stratégie pour résoudre le problème comprenant un échéancier réaliste de retrait des fonds 'combustibles fossiles' et de déplacement de ces sommes vers des placements répondant aux critères éthiques.
- Puis il faut négocier avec les agences de placement qui peuvent être réticentes à ces changements. C'est une étape particulièrement difficile où se manifesterait l'opposition entre valeurs éthiques et rentabilité à court terme.
- Pour finir, il est nécessaire d'assurer un suivi régulier des actions permettant d'atteindre l'objectif final qui est le désinvestissement complet des fonds toxiques.

N'oublions pas que baser l'argumentation de la décarbonisation uniquement sur le thème de la rentabilité financière est une erreur, car c'est cette attitude qui a entraîné la situation actuelle de changement climatique. Utiliser cet unique aspect des choses serait encore nier la responsabilité des personnes et organismes qui ont provoqué ce fait.

En conclusion

La transformation des habitudes de placement n'est pas chose aisée, surtout lorsque les sommes d'argent sont importantes et que, le principal critère considéré jusqu'à maintenant a été le rendement annuel de placement. Cependant, la prudence imposée par le passé qu'aucun fonds de placement lié aux retraites ne comporte que des titres associés aux combustibles fossiles, ce qui pourrait rendre le processus de transformation un peu plus facile. À l'avenir, toutes les étapes d'exploration, d'exploitation, de transport et de consommation des combustibles fossiles devraient être englobées dans le principe de décarbonisation (le financement de la construction de pipelines tombe donc aussi sous ce principe). Une analyse du cycle de vie offre une vision globale d'un secteur industriel et permet ainsi d'internaliser ce qui par le passé était simplement relégué aux domaines flous des externalités. Ce processus de décarbonisation prendra sans doute un certain temps, mais la science nous indique qu'il faut débiter dès maintenant, le temps presse et les conclusions de l'Accord de Paris doivent être prises au sérieux.

Comme on le voit, le processus de désinvestissement est lié à la perception que les participants ont de la gravité du danger et aux sommes en jeu dans ce changement. En d'autres mots : est-ce que le changement au niveau des investissements est perçu comme un danger personnel à court terme plus grand ou plus faible que le danger collectif du dérèglement climatique ?

Il y a une nécessité à désinvestir, selon le principe de précaution. Il est non seulement moralement répréhensible de dérégler sciemment le climat, mais également de profiter de ce dérèglement. Le

désinvestissement doit être vu comme une défense de l'intérêt général pour contrer le processus de privatisation des gains et de socialisation des pertes. Les placements éthiques seront un héritage pour les générations montantes, porteurs d'avenir afin que la Terre demeure un environnement viable pouvant accueillir les futures générations.

Références :

¹ Les données proviennent du CDIAC «Carbon Dioxide Information Analysis Center», le graphique est l'œuvre d'Olivier Berruyer ; <https://www.les-crises.fr/climat-2-co2-et-methane-ch4/>

² Scripps Institution of Oceanography ; <https://scripps.ucsd.edu/programs/keelingcurve/>

³ Voir référence (1)

⁴ Les données proviennent du NOAA, Hadley Center ; le graphique provient du Ministère de la transition écologique et solidaire France, site web : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/impacts-du-changement-climatique-atmosphere-temperatures-et-precipitations>

⁵ Accord de Paris : <https://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/109f.pdf>

⁶ Site web de l'ONU sur la population : <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=30521#.Wlu7kzciGUK>

⁷ État de l'énergie au Québec ; Chaire de gestion du secteur de l'énergie HEC, 2017

⁸ Site web : <https://350.org/>

⁹ Texte complet du communiqué : <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2017/12/12/world-bank-group-announcements-at-one-planet-summit>

¹⁰ Site web de l'ONU : <http://newsroom.unfccc.int/fr/energie-propre/la-chine-pourrait-etre-alimentee-en-majorite-par-de-lenergie-renouvelable-dici-2050/>

¹¹ Données provenant de l'Agence Internationale de l'énergie, et graphique du site : <http://www.astrosurf.com/luxorion/terre-devel-durable3.htm>

¹² Article du journal le Monde 13 avril 2016 : http://www.lemonde.fr/economie/article/2016/04/13/le-numero-un-americain-du-charbon-en-faillite_4901191_3234.html

¹³ Site web : http://www.lemonde.fr/energies/article/2017/06/07/les-energies-renouvelables-en-hausse-dans-le-monde-malgre-des-investissements-en-baisse_5139722_1653054.html